
Compostage partagée en coeur de village

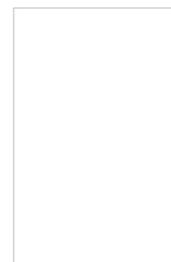
Cc Entre Saône et Grosne



Auteur :

Rue des Mûriers
71240 Sennecey-le-Grand
[Voir le site internet](#)
Anne-laure Merlin
contact@cc-entresaoneetgrosne.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE



Dans le cadre de leur Programme Local de Prévention, Les Communautés de Communes « Entre Saône et Grosne » et « Entre la Grosne et le Mont Saint Vincent » ont décidé de travailler ensemble sur différentes thématiques.

Malgré la ruralité du territoire, certains usagers ne souhaitent pas installer de composteur à leur domicile (manque de place, de temps...).

Pour permettre à ces habitants de réduire leurs déchets, les collectivités ont mis en place des placettes de compostage partagé en coeur de village.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

1. réduire la quantité de déchets fermentescibles dans les ordures ménagères (environ -30%)
2. créer du lien social

Résultats quantitatifs

4 placettes coeur de villages sur les 5 années de PLP

Résultats qualitatifs

- Pot organisé lors du lancement de la placette avec le village
- Matinée de transvasement de bac ou de partage de compost organisées régulièrement
- Ensemble de la population conviée

MISE EN OEUVRE

Planning

Exemple de planning pour une placette :

- Proposition d'installation de placette pour l'ensemble des communes
- Choix de l'emplacement sur la commune volontaire

- Information aux habitants via les brochures communales
- Installation des composteurs
- Réunion d'information avant le lancement de la placette et inauguration de la placette avec les volontaires
- réalisation d'animations en fonction des différentes étapes de compostage (transvasement, distribution...)

- Brassage régulier par le référent du site
- Suivi et animation par le maître composteur de la collectivité

Moyens humains

- chargée de mission prévention pour la mobilisation des communes
- un agent de la collectivité pour l'installation du site, la mise en route et l'apport régulier de broyat
- référent de site pour le suivi quotidien
- les habitants volontaires pour les apports de matières

Moyens financiers

Pour une placette :

- 3 composteurs : 250 €
- Panneaux de communication sur les composteurs : 0€ car réalisés en interne
- Panneau d'information devant la placette : 55€
- Bioseau à remettre aux bénévoles : gratuit car réutilisation de contenant de l'agro alimentaire (seau de mayonnaise)

Moyens techniques

Pour une placette :

- 3 composteurs
- des panneaux de communication
- des plaquettes d'information
- des bioseaux à remettre aux volontaires

Partenaires mobilisés

- communes du territoire

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Action facilement reproductible sur toutes les communes rurales ou non

Difficultés rencontrées

Mise en place de composteurs partagés dans un milieu rural

Mots clés

CONTENEUR | MENAGE | BIODECHET

Dernière actualisation

Contact ADEME

Février 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Frédéric JAN

frederic.jan@ademe.fr

Direction régionale Bourgogne-
Franche-Comté